

Le déroulement

La 1^{ère} édition du Challenge Féminine rassemble cinq équipes. Les équipes s'affronteront en phases de poule qualificative (quatre matchs), puis en fonction du classement se disputeront les finales : petite-finale (troisième contre quatrième) et finale (premier contre deuxième).

Phase qualificative

Les équipes

CSM Clamart Football

US Châteaugiron / Chantepie

La Vitréenne FC

US Saint-Malo

US Liffré

horaire	terrain	Les matchs	
16h00	A	CSM Clamart Football	- US Châteaugiron / Chantepie
16h00	B	La Vitréenne FC	- US Saint-Malo
16h30	A	US Liffré	- CSM Clamart Football
16h30	B	US Châteaugiron / Chantepie	- La Vitréenne FC
17h00	A	US Saint-Malo	- US Liffré
17h00	B	CSM Clamart Football	- La Vitréenne FC
17h30	A	US Châteaugiron / Chantepie	- US Saint-Malo
17h30	B	US Liffré	- La Vitréenne FC
17h45	A	CSM Clamart Football	- US Saint-Malo
17h45	B	US Châteaugiron / Chantepie	- US Liffré

Phase finale

horaire	terrain	Petite finale	
18h00	B	Troisième	- Quatrième
horaire	terrain	Finale	
18h00	A	Premier	- Deuxième

Article 1 - Les coups d'envoi des matchs seront donnés à l'initiative de la sonorisation. La fin des matchs sera sifflée à l'appréciation de l'arbitre. Toute équipe absente au coup d'envoi de son match aura match perdu mais pourra participer à la suite du tournoi.

Article 2 - Durée du match : **10 minutes**. Les finales se dérouleront en **2 x 6 minutes**.

Article 3 - Les équipes sont composées de **6 joueuses** sur le terrain. Le nombre de remplaçante est limité à deux par équipe, mais les récompenses ne sont prévues que pour une remplaçante en plus des 6 joueuses sur le terrain.

Article 4 - Il n'y pas de hors-jeu.

Article 5 - Les touches se font à la main.

Article 6 - Après un but l'engagement se fait au milieu du terrain.

Article 7 - Les remplacements sont possibles au cours d'un match, lors d'un arrêt de jeu et avec accord de l'arbitre. Il est interdit de faire appel à une joueuse d'une autre équipe. Seule la gardienne peut jouer dans plusieurs équipes. Toute tricherie donne match perdu (3-0 = 0pt).

Article 8 - Tous les coups francs sont directs. Si une faute est sifflée dans la surface : penalty.

Article 9 - Barème des points : **match gagné (4 pts)**, **match nul avec buts (2 pts)**, **match nul sans but (1 pt)**, **match perdu (0 pt)**.

Article 10 - Barème de classement, en cas d'égalité de points à l'issue des phases qualificatives, il sera tenu compte dans l'ordre :

- de la différence de buts
- de la meilleure attaque
- du résultat du match opposant les deux équipes
- série de tirs aux buts (5 tireurs)

Article 11 - En cas d'égalité à l'issu du temps réglementaire lors des matchs à élimination direct, les équipes se départagent par une série de tirs aux buts (5 tireuses).

Article 12 - L'arbitre est le seul juge sur le terrain. Ses décisions ne peuvent être contestées.

Article 13 - Chaque équipe doit mettre à disposition de l'organisation un ballon et un juge de touche pour chacune des rencontres.

Article 14 - Une joueuse exclue pendant un match pourra rejouer les autres matches.

Article 15 - Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols ou de d'incidents divers qui pourraient survenir avant, pendant et après le tournoi.

Article 16 - En cas de litiges ou de contestations, seul le comité organisateur a le pouvoir de résoudre les problèmes qui ne seraient pas prévus par ce règlement.

Article 17 - Le fait de participer à ce tournoi, engage de la part de tous les participantes l'acceptation du présent règlement et les mesures prises par le comité organisateur.